

Séance ordinaire
Lundi, le 1 mai 2017

Séance ordinaire du conseil municipal de Grand-Saint-Esprit tenue le premier jour du mois de mai deux mille dix-sept à 20h00 à la salle municipale.

Présences :

Monsieur Julien Boudreault préside l'assemblée.

Les conseillers présents sont : Louis Beauregard, Richard Gingras, Roxanne Bathalon, Philippe Gras, Pascal Desrochers et Francois St-Germain formant le quorum.

Adoption de l'ordre du jour : 2017-05-040

L'ordre du jour est approuvé sur motion de Francois St-Germain, appuyé par Roxanne Bathalon et adopté unanimement.

Adoption du dernier procès-verbal : 2017-05-041

Considérant que chacun des conseillers ont reçus dans les délais prescrits par la loi et que le directeur général fait un résumé du procès-verbal. Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Richard Gingras d'adopter le dernier procès-verbal. Copie disponible au public.

Comptes à payer et suivi financier : 2017-05-042

7	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE				
201700078 (I)	3361	2017-04-20	Communication avril		19.50 \$
	19.50 \$				
8	INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES				
201700081 (I)	3662	2017-04-27	Fact. 025196		305.79 \$
	305.79 \$				
33	HYDRO-QUEBEC				
201700079 (I)	1671	2017-04-20	Fact. 612701724177		843.54 \$
201700082 (I)	3663	2017-04-27	Fact. 655001840749		3 356.64 \$
	4 200.18 \$				
57	MRC NICOLET-YAMASKA				
201700083 (I)	3664	2017-04-27	Quote part 2017		12 966.36 \$
	12 966.36 \$				
131	Laboratoire Environex				
201700084 (I)	3665	2017-04-27	Fact. 332069		323.14 \$
	323.14 \$				
135	RIGIDBNY				
201700085 (I)	3666	2017-04-27	Vidange mai		2 020.63 \$
	2 020.63 \$				
247	SOGETEL INC				
201700071 (I)	3652	2017-04-04	Communication avril		40.31 \$
	40.31 \$				
267	ADMQ				
201700080 (I)	1672	2017-04-20	Cotisation 2017		859.64 \$
	859.64 \$				
367	GROUPE ULTIMA INC				
201700091 (I)	3672	2017-04-27	Assurance 2017-2018, MU50065		9 229.00 \$
	9 229.00 \$				
405	BEAUDRY ET MORIN INC.				
201700086 (I)	3667	2017-04-27	Fact. 201512		201.72 \$

201.72 \$				
471 EXCAVATION GUÉVIN ET LEMIRE				
201700087 (I)	3668	2017-04-27	Fact. 14460	4 039.07 \$
4 039.07 \$				
604 CNESST				
201700072 (I)	3653	2017-04-04	CSST 2016,	182.53 \$
182.53 \$				
618 Jean Coutu #229				
201700073 (I)	3654	2017-04-04	Achat bibio	161.00 \$
201700088 (I)	3669	2017-04-27	Livre biblio	41.49 \$
202.49 \$				
623 Chauffage Nord-Sud				
201700074 (I)	3655	2017-04-04	Fact. 5344	530.84 \$
530.84 \$				
634 NEOPOST CANADA LTD				
201700077 (I)	3658	2017-04-04	Achat de timbre	287.44 \$
287.44 \$				
659 Services financiers de Lage Landen				
201700089 (I)	3670	2017-04-27	Fact. 6307104	137.97 \$
137.97 \$				
683 Keven Paquin				
201700090 (I)	3671	2017-04-27	Entretien tracteur	180.00 \$
180.00 \$				
693 Les entreprises M. Bourque				
201700075 (I)	3656	2017-04-04	Déneigement avril 2017	5 744.15 \$
5 744.15 \$				
702 Permaroute				
201700076 (I)	3657	2017-04-04	Fact. 265	1 350.95 \$
1 350.95 \$				
Total des chèques émis avec le poste 54-112-00-000				42 821.71 \$

Il est proposé par Pascal Desrochers et appuyé de Louis Beauregard d'autoriser le directeur général à faire le paiement des comptes.

Rapport des travaux effectués au cours du mois et à faire au courant du mois suivant

Le maire fait état des travaux qui ont été effectués durant le dernier mois et ceux à faire durant le mois à venir.

Période de questions

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

Drainage d'aqueduc

Le maire informe les membres du conseil qu'aura lieu au courant du mois de mai un drainage unidirectionnel de l'aqueduc et que la population en sera informée par une circulaire.

Avis de motion, règlement sur les chiens : 2017-05-043

Le conseiller Philippe Gras propose un avis de motion pour abroger le règlement #61 et adopter le règlement #179 sur les chiens.

Demande de remboursement de frais de loisirs : 2017-05-044

Suite à une demande de remboursement de frais de loisirs, il est proposé par Roxanne Bathalon et appuyé de Francois St-Germain d'autoriser un remboursement de 25\$ à Geneviève Duval, conformément à la politique de la municipalité.

Programme PRIMEAU : 2017-05-045

Il est proposé par Louis Beauregard et appuyé de Philippe Gras d'autoriser le directeur général à déposer une demande dans le programme PRIMEAU pour le prolongement de l'aqueduc municipal.

Offre de services professionnel en génie, Génicité : 2017-05-046

Suite à la proposition de la firme Génicité de concevoir les plans et devis, la demande de CA et l'appel d'offre pour le programme PRIMEAU, il est proposé par Francois St-Germain et appuyé de Pascal Desrochers d'accepter l'offre de Génicité pour un montant de 21 500 \$.

Atelier de formation Infotech : 2017-05-047

Il est proposé par Philippe Gras et appuyé de Roxanne Bathalon d'autoriser le directeur général à assister à l'atelier de formation offert par Infotech pour un montant de 230\$.

Appui à la résolution de la MRC sur les hydrocarbures : 2017-05-048

Il est proposé par Louis Beauregard, appuyé de Pascal Desrochers et résolu unanimement d'appuyer et d'adhérer à la résolution 2017-04-95 émise par la MRC Nicolet-Yamaska le 19 avril 2017 demandant un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures sur son territoire.

NOMINATION DE MADAME ISABELLE GIRARD, À TITRE D'INSPECTRICE ADJOINTE RELATIVEMENT AU REGLEMENT DE ZONAGE #173 : 2017-05-049

CONSIDÉRANT	la concordance des règlements municipaux au Schéma d'aménagement et de développement révisé, SADR, de la MRC Nicolet-Yamaska et l'intégration des exigences concernant la protection des rives, du littoral et des zones inondables ;
CONSIDÉRANT	que le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 2006-04 relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables de la MRC devient caduc ;
CONSIDÉRANT CONSIDÉRANT	les responsabilités de la MRC en matière de gestion de cours d'eau ; le règlement n° 2005-24 de la MRC relatif à l'égouttement des eaux des cours d'eau ;
CONSIDÉRANT	que la MRC n'a plus le pouvoir de veiller à la longévité de ses investissements dans le cadre des travaux d'entretien de cours d'eau en milieu agricole par le biais de l'application du respect d'une bande riveraine en vertu de son RCI ;
CONSIDÉRANT	l'obligation pour les propriétaires d'obtenir deux permis pour la réalisation de certains travaux susceptibles de modifier l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau, soit un permis auprès de sa municipalité et un permis auprès de la MRC.

Il est proposé par Philippe Gras
Et appuyé par Richard Gingras

Et unanimement résolu par le conseil de désigner Mme Isabelle Girard comme inspectrice adjointe pour l'application du règlement n° 173 pour éviter le dédoublement de permis et permettre à la MRC de veiller sur les investissements dans les travaux d'entretien de cours d'eau. Ses pouvoirs et fonctions seront restreints et réservés aux actes suivants :

- Émission de permis pour la construction, installation, aménagement ou modification d'une traverse d'un cours d'eau, que cette traverse soit exercée au moyen d'un pont, d'un ponceau ou d'un passage à gué ;
- émission de permis pour la construction, installation, aménagement ou modification d'une prise d'eau dans un cours d'eau ;
- émission de permis pour l'aménagement d'exutoires de réseaux de drainage souterrain ou de surface dans les cours d'eau ;
- émission de permis pour des travaux d'entretien et d'aménagement effectués par une autorité municipale ;
- émettre un avis au propriétaire foncier pour le non-respect d'une bande riveraine le long des cours d'eau ayant fait l'objet d'un entretien par la MRC ;
- émettre et signer des constats d'infractions pour le non-respect d'une bande riveraine le long des cours d'eau ayant fait l'objet d'un entretien par la MRC.

VARIA

Installation de gouttières au centre des loisirs : 2017-05-050

Il est proposé par Pascal Desrochers et appuyé de Philippe Gras d'octroyé le contrat d'installation de gouttières au centre des loisirs pour un montant de 2810\$ avant taxes.

Demande d'intention pour la route Caron : 2017-05-051

- | | |
|-------------|---|
| CONSIDÉRANT | Que la route Caron est l'une des routes qui sert de lien entre la municipalité de Grand-Saint-Esprit et Sainte-Monique ; |
| CONSIDÉRANT | Que la route ne dessert aucune résidence sur les deux territoires ; |
| CONSIDÉRANT | Que la route Caron nécessite d'importants investissements pour la remettre à un niveau acceptable ; |
| CONSIDÉRANT | Qu'il serait inutile pour l'une ou l'autre des municipalités d'investir dans l'infrastructure de la route si la municipalité voisine n'a pas l'intention d'en continuer l'entretien ; |

Il est proposé par Philippe Gras, appuyé de Richard Gingras et résolu unanimement de demander les intentions de la municipalité de Sainte-Monique sur l'avenir de la route Caron.

Piste de vélo

La conseillère Roxanne Bathalon demande au directeur général de s'informer auprès de nos assureurs pour la responsabilité et les normes applicables pour la piste de vélo.

Demande de commandite May-Ann et Moly Peterson : 2017-05-052

Considérant la demande de commandite reçu, il est proposé par François St-Germain et appuyé de Pascal Desrochers d'autoriser une commandite de 25\$ par enfant pour les frais d'équitation.

Période de questions

Les questions provenant du public ont été répondu séance tenante.

Correspondances

Le directeur général résume la correspondance du mois aux élus.

Levée de l'assemblée : 2017-05-053

Ayant épuisé les sujets mis à l'ordre du jour, Roxanne Bathalon propose de lever l'assemblée à 20 :32 h. Adopté.

Julien Boudreault, maire

Frédéric Marcotte, d.g. et sec-très.